

# Économie

## Secteur des assurances

# L'activité est bien orientée

● Le marché a réalisé un montant de primes émises de 35,10 MMDH, en progression de 15,4%. L'assurance-crédit à l'export reprend le chemin de la croissance.

En attendant une meilleure régulation du secteur des assurances, avec la mise en application de la circulaire européenne Solvency II, les compagnies d'assurance continuent de faire du profit, comme l'indique le rapport de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), au titre de l'année 2016. Le marché a en effet réalisé un montant de primes émises de 35,10 MMDH, en progression de 15,4% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance a permis au secteur marocain d'occuper le 49<sup>e</sup> rang au niveau mondial, gagnant ainsi deux places par rapport à 2015. Au niveau arabe, le Maroc a conservé la 3<sup>e</sup> place après les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite. En 2016, les primes émises par le secteur des assurances au titre des affaires directes s'élevaient à 34,9 MMDH, une croissance de 15,4% par rapport à l'exercice précédent (30,2 MMDH). Les opérations non-vie ont ainsi enregistré 20 MMDH de prime, soit 59,1% du total, contre 19,6 MMDH en 2015. Quant aux opérations vie et capitalisation, elles se sont élevées à 14,2 MMDH contre 10,2 MMDH en 2015, soit une progression de 35,4%. La répartition des émissions d'assurances montre que la branche vie et capitalisation préserve une place prépondérante, soit 40,9% du total des primes émises sur les affaires directes. La contribution de l'assurance automobile dans le chiffre d'affaires global vient au deuxième rang avec une part de 28,5%, suivi des assurances maladie maternité (8,7%) et des assurances accidents du travail (6,2%)

### 22 MMDH d'indemnités pour les ménages

Parallèlement à leurs émissions, les entreprises d'assurances en activité ont distribué un montant de prestations et frais payés (hors dotations d'exploitation) de 28,81



MMDH contre 24,48 MMDH en 2015, soit une augmentation de 17,7%. Les ménages et unités de production (victimes, ayants-droit, bénéficiaires de contrats et auxiliaires) ont perçu des indem-

**Cette performance a permis au secteur de conserver la 3<sup>e</sup> place après les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite.**

nités de sinistres et des capitaux échus d'un montant de 22,06 MMDH, en progression de 23,6% par rapport à 2015. La part des indemnités de sinistres représente 76,6% des sommes versées. Les intermédiaires d'assurances ont reçu des charges d'acquisition de

contrats de 3,11 MMDH, en augmentation de 6,2% par rapport à l'exercice précédent. La part de ces charges d'acquisition dans le total des règlements des entreprises d'assurances représente 12,7% contre 11,9% une année auparavant. Les charges techniques d'exploitation (autres que les charges d'acquisition et les dotations d'exploitation) s'établissent cette année à 3,64 MMDH, enregistrant une augmentation de 17,9% par rapport à l'exercice précédent. La part de ces charges dans le total distribué par les entreprises d'assurances représente 12,7% contre 15,1% en 2015. Les charges de personnel ont pour leur part progressé cette année de 9,7% par rapport à 2015 (1,58 MMDH au lieu de 1,44

●●●  
La répartition des émissions d'assurances montre que la branche vie et capitalisation préserve une place prépondérante, soit 40,9% du total des primes émises sur les affaires directes.

MMDH). Les opérations d'assurances non vie ont enregistré une marge d'exploitation positive de 776,80 MDH. Le solde financier de 3,48 MMDH a permis d'améliorer le résultat technique brut pour atteindre un excédent de 4,26 MMDH. Avec un solde de réassurance en faveur des réassureurs de 207,92 MDH, le résultat net est ramené à 4,05 MMDH. Les opérations d'assurances vie ont dégagé, quant à elles, une marge d'exploitation négative de 161,97 MDH. Toutefois, avec un solde financier de 1,11 MMDH, le résultat technique brut est excédentaire de 944,48 MDH. Le solde de réassurance de 13,93 MDH, en faveur des assureurs, a renforcé le résultat technique net qui a atteint 958,41 MDH.

### La SMAEX reprend des couleurs

Après une année 2015 catastrophique où elle a vu son activité baisser de 15%, la Société marocaine d'assurance à l'export (SMAEX) a repris du poil de la bête. En 2016, son chiffre d'affaires s'est élevé à 23,26 MDH contre 17,36 MDH en 2015, soit une progression de 33,9%. Les charges de prestations ont enregistré une progression de 63,5% passant de 2,04 MDH en 2015 à 3,34 MDH en 2016, soit 4,57 MDH de prestations payées et -1,23 million de variation des provisions pour sinistres à payer. Les charges techniques d'exploitation de cette assurance ont atteint 12,70 MDH contre 14,06 MDH en 2015. La totalité de ces charges est constituée par les autres charges techniques d'exploitation. Le résultat technique brut est donc excédentaire avec un montant de 13,85 MDH contre 5,36 MDH en 2015. Compte tenu des produits financiers nets évalués à 8,28 MDH, le solde technique brut est excédentaire de 22,13 MDH.

PAR **ABDESSAMAD NAÏMI**  
a.naimi@leseco.ma